



PROGRAMME DE TRAVAUX COMPENSATOIRES

Vous venez de signer votre engagement, *et maintenant ?*

Vous avez choisi de participer au Programme de travaux compensatoires afin de vous acquitter de votre amende. Voici des points importants à lire et **à respecter** :

INFORMATIONS REQUISES POUR PRENDRE UN RENDEZ-VOUS :

Ayez votre engagement en main.

- Votre adresse complète, incluant votre code postal.
- Votre numéro de téléphone.
- Le numéro de la demande de service.
- La date de la signature de votre engagement.
- Où vous avez signé votre engagement.
- Le nombre d'heures à effectuer.

Nous pouvons seulement parler avec la personne qui a signé l'engagement.

*Si vous déménagez ou changez de
numéro de téléphone, c'est important
de nous en informer.*

DÉLAI POUR UN RENDEZ-VOUS :

Notre délai d'attente varie
entre 9 et 14 semaines,
selon l'achalandage.

*Vous ne pouvez pas commencer
vos heures avant d'avoir rencontré
un conseiller.*

LE RENDEZ-VOUS :

- Apportez la copie de votre engagement.
- Durée de l'entrevue : 15 - 30 minutes.
- Vous ne commencerez pas vos travaux le jour même de votre rendez-vous.
- C'est le conseiller qui choisit l'endroit où vous ferez vos travaux.
- Si vous arrivez en retard, il se peut que nous ne puissions pas vous rencontrer.

POUR PRENDRE UN RENDEZ-VOUS :

| | |
|---|---|
| Par téléphone : 514 849-8062, p. 6 1-866-333-8062 (sans frais) <i>Appels à frais virés acceptés</i> | lun - jeu 9 h - 12 h 13 h - 16 h |
| En personne : 1440, rue Stanley, 6 ^e étage Métro Peel (sortie Stanley) <i>Le vendredi, nos lignes téléphoniques sont fermées mais notre bureau est ouvert.</i> <i>Nous vous recommandons de ne pas venir en voiture. Nous n'avons pas de stationnement.</i> | lun - ven 9 h - 12 h 13 h - 16 h |

**Aucun comportement agressif ou violent
ne sera toléré dans nos bureaux.**